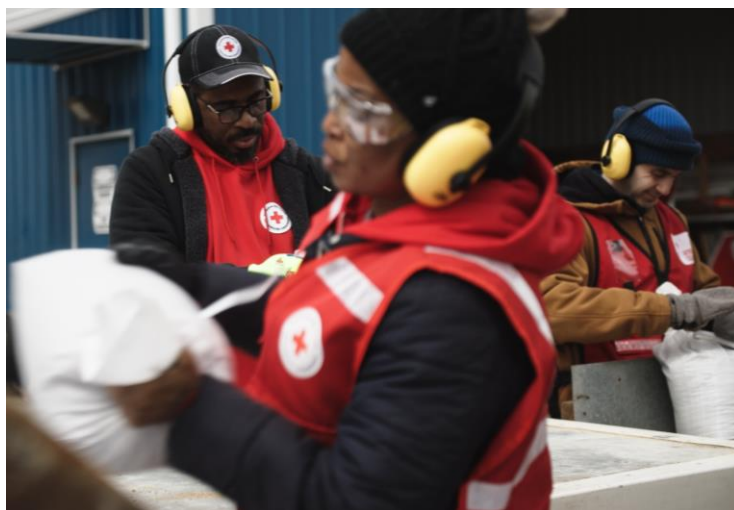


MISE À JOUR
SUR LES
PROGRÈS
RÉALISÉS

Décembre 2025



Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations



*Opérations de préparation aux inondations dans la Première Nation de Peguis,
Manitoba (mars 2026)*

Table des matières

Sommaire - Progrès liés à nos engagements.....	3
Engagements et cibles	5
Engagement no 1 : Intensifier nos actions en réponse aux besoins humanitaires grandissants et aider la population à s'adapter aux conséquences des crises climatiques et environnementales.....	5
Engagement n° 2: Optimiser la viabilité environnementale de notre travail et réduire plus rapidement nos émissions de gaz à effet de serre.	9
Engagement n° 3 : Mettre les acteurs locaux et les communautés au premier plan.	10
Engagement n° 4: Renforcer nos capacités à comprendre les risques climatiques et environnementaux et à élaborer des solutions fondées sur des données probantes.	12
Engagement n° 5 : Collaborer avec des partenaires du milieu humanitaire et d'autres secteurs afin d'encourager la prise de mesures visant à atténuer les effets des crises climatiques et environnementales.....	13
Engagement n° 6: Exercer notre influence pour souligner l'importance et l'urgence de mettre en œuvre des initiatives climatiques et environnementales plus ambitieuses.	15

Sommaire - Progrès liés à nos engagements

En septembre 2021, la Croix-Rouge canadienne (CRC) est devenue signataire de la [Charte sur le climat et l'environnement pour les organisations humanitaires](#), qui comporte six engagements destinés à orienter l'action humanitaire en réponse aux crises climatiques et environnementales. Pour réaliser ces engagements, les signataires doivent élaborer des cibles ainsi que des plans d'action décrivant comment ils prévoient atteindre ces cibles.

En septembre 2022, nous avons publié des cibles pour chacun de ces engagements afin de mieux orienter notre offre de services et les investissements dans nos capacités. Depuis, nous avons mis en œuvre différentes initiatives visant à optimiser la gestion des risques liés aux catastrophes, la viabilité de nos mesures environnementales et la résilience des communautés face aux crises climatiques et environnementales.

Le présent rapport fait le point sur l'avancement des objectifs que nous nous sommes fixés. De manière générale, notre approche intègre des mesures de préparation, de rétablissement et d'adaptation, en mettant l'accent sur l'inclusivité, le leadership autochtone et la collaboration intersectorielle.

- **Renforcement des capacités de gestion des risques liés aux catastrophes** : La CRC a adapté ses programmes de préparation afin de répondre aux besoins de différents publics (particuliers, ménages, organismes et entreprises), notamment en créant les webinaires Soyez prêt(e)s, le programme ÉvaluAction destiné aux organismes, et l'atelier sur le plan de continuité des activités destiné aux organismes communautaires. Parallèlement, des campagnes de porte-à-porte menées par des bénévoles dans certains quartiers ont également permis de sensibiliser davantage la population à la préparation aux urgences.
- **Intégration des considérations environnementales dans les programmes** : Depuis 2022, la CRC a intégré des mesures opérationnelles privilégiant la mise en œuvre de pratiques durables à sa [politique environnementale](#) et a mis en place une structure de surveillance et de reddition de comptes visant à rendre ses opérations plus écologiques. Cette structure comprend la mise à jour de cadres de la qualité garantissant l'intégration de facteurs environnementaux dans tous les programmes et interventions, l'adoption de pratiques d'approvisionnement responsable ainsi que la compensation des émissions de carbone pour les déplacements essentiels.
- **Élargissement de la portée des services de prévention et de rétablissement** : La CRC continue de développer ses services, notamment ceux en lien avec la planification du

rétablissement communautaire et les cadres internes de rétablissement et à collaborer avec les équipes d'intervention et ses partenaires communautaires afin d'atténuer les effets des changements climatiques.

- **Adopter une approche globale d'analyse des risques climatiques :** La CRC reconnaît les répercussions des événements climatiques sur la santé, les mouvements migratoires et la protection sociale. C'est pourquoi elle investit dans l'accès aux données et l'élaboration de programmes intégrés permettant d'anticiper les crises et de favoriser des interventions équitables. Des secteurs de service comme la Réduction des risques liés aux catastrophes et l'adaptation aux changements climatiques et des programmes ciblés tels que Roots for Resilience (Les racines de la résilience) illustrent bien cette approche.
- **Optimiser la viabilité environnementale et la réduction des émissions :** La CRC fait le suivi des émissions de gaz à effet de serre liées à ses opérations pour s'assurer d'atteindre ses cibles de réduction, publie des rapports de progrès trimestriels à l'interne et présente des synthèses des progrès réalisés dans les rapports annuels diffusés à l'externe. Nous avons mis sur pied un comité consultatif sur l'environnement afin de promouvoir des pratiques exemplaires de développement durable pour l'ensemble de nos opérations.
- **Favoriser l'autonomie des organismes autochtones et locaux :** Grâce à des subventions et à la création de postes de leadership bénévoles, la CRC soutient des initiatives de renforcement de la résilience dirigées par les communautés. Les initiatives destinées aux peuples autochtones comprennent la mise sur pied de l'équipe des Relations avec les communautés autochtones, l'élaboration de trousse de sécurité culturelle ainsi que des engagements visant à renforcer les rôles de leadership autochtones.
- **Renforcer la collaboration et les partenariats :** La CRC collabore avec le Centre sur le climat de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les instances gouvernementales ainsi que des organisations civiles et environnementales pour mettre en commun des données, élaborer des outils et promouvoir la résilience climatique, notamment par l'organisation d'événements comme la Conférence de préparation aux urgences 2025.
- **Promouvoir l'action climatique :** L'organisation travaille en partenariat avec les gouvernements afin de promouvoir des politiques de réduction des émissions, d'atténuation des risques et d'adaptation aux changements climatiques, et déploie des campagnes de sensibilisation fondées sur l'analyse des risques et destinées aux groupes les plus vulnérables.
- **Soutenir des interventions adaptées aux réalités culturelles des communautés autochtones :** Les services d'assistance aux communautés autochtones et le Bureau

national des relations avec les communautés autochtones collaborent avec les communautés autochtones pour élaborer des services qui mettent l'accent sur l'autodétermination et sur les besoins définis par la communauté en matière de gestion des risques liés aux catastrophes et de rétablissement.

Engagements et cibles

La présente section fournit des précisions supplémentaires sur nos cibles ainsi que sur le travail réalisé pour les atteindre.

Engagement no 1 : Intensifier nos actions en réponse aux besoins humanitaires grandissants et aider la population à s'adapter aux conséquences des crises climatiques et environnementales.

Objectif 1 : Au cours des prochaines années, la Croix-Rouge canadienne continuera de renforcer ses capacités internes liées au processus de gestion des risques liés aux catastrophes.

La CRC a mis en œuvre plusieurs initiatives pour renforcer ses capacités internes liées à la gestion des risques liés aux catastrophes et au rétablissement afin d'aider les communautés à s'adapter aux changements climatiques. Nous avons investi dans l'élaboration de cadres d'intervention intersectoriels qui reconnaissent les répercussions des événements climatiques sur la santé, les mouvements migratoires et les systèmes sociaux, et avons appuyé des initiatives communautaires partout au Canada, notamment :

- Les webinaires Soyez prêt(e)s, qui offrent des conseils sur la préparation aux catastrophes aux personnes et aux ménages.
- La plateforme en ligne gratuite [ÉvaluAction](#). Lancée en 2024, elle permet aux entreprises, aux établissements scolaires et aux organisations d'évaluer leur état de préparation aux urgences, d'élaborer des plans d'urgence et de télécharger des guides et des ressources.
- L'atelier de cinq heures sur le plan de continuité des activités et le manuel connexe, qui visent à aider les organismes communautaires à se préparer aux événements perturbateurs.
- Les webinaires Se préparer collectivement, offerts avant la saison des feux de forêt et des inondations.
- Lorsque les capacités le permettent, des bénévoles mènent des campagnes de porte-à-porte pour sensibiliser les personnes résidant dans des quartiers ou des zones géographiques ciblées à l'importance de la préparation aux urgences et pour leur transmettre de l'information sur les aléas probables dans leur région, comme les inondations ou les canicules.

Objectif 2 : D'ici 2024, la Croix-Rouge canadienne intégrera des considérations environnementales à l'ensemble de ses programmes et de ses interventions.

En 2022, nous avons adopté une politique environnementale qui prévoit des mesures visant à utiliser, dans la mesure du possible, des matériaux provenant de sources durables dans le cadre de nos opérations au Canada et à l'international. Les fournisseurs de la Croix-Rouge canadienne sont désormais sélectionnés au moyen d'un processus d'approvisionnement qui comprend une évaluation de leur démarche, de leurs certifications et de leurs politiques environnementales internes.

Par ailleurs, nous avons mis à jour notre cadre de la qualité en 2023 afin d'y intégrer des mesures relatives à la mise en œuvre des politiques dans les critères d'évaluation de la qualité, tant pour les programmes en cours que pour les nouveaux programmes proposés.

De plus, nous achetons désormais des crédits carbone afin de compenser les déplacements en avion effectués dans le cadre des projets réalisés en collaboration avec Affaires mondiales Canada, conformément à la directive du ministère sur l'application des [crédits carbone](#).

Objectif 3 : Au cours des prochaines années, la Croix-Rouge canadienne continuera à bonifier ses services de prévention, de préparation, de réduction des risques et de rétablissement afin d'atténuer les conséquences des changements climatiques et des événements météorologiques extrêmes.

Nous avons continué d'investir et de bonifier nos programmes et nos services, en priorisant une approche axée sur la sensibilisation et l'engagement communautaire. En plus des exemples destinés au grand public présentés dans l'objectif 1, nos équipes ont déployé des efforts importants pour continuer d'améliorer la qualité de nos services. En voici quelques exemples :

- Création d'un nouveau secteur de services destiné à accompagner la planification du rétablissement communautaire, tant au chapitre de la préparation avant une catastrophe que du rétablissement, en mettant l'accent sur les risques liés au climat.
- Élaboration et peaufinement du Cadre de rétablissement interne, qui décrit nos principes, nos services et nos approches en matière de rétablissement. La première phase est maintenant terminée, et la deuxième phase consistera à produire une version du cadre destinée au grand public qui présentera clairement aux parties prenantes du domaine du rétablissement l'approche de la CRC, ses principes et les services offerts.
- Renforcement de la collaboration interne avec les équipes d'intervention afin d'assurer la continuité des services lors de perturbations d'origine climatique et de favoriser l'établissement de relations avec les communautés touchées.

- Renforcement de la collaboration avec les personnes représentant les communautés et les partenaires externes afin d'améliorer la coordination, l'échange d'information et la prestation de services durant les phases du rétablissement, afin de réduire la vulnérabilité aux événements climatiques.
- Augmentation des investissements dans la planification des programmes et le renforcement des capacités afin de perfectionner les outils, les normes de programmes, la production de données et les enseignements requis pour permettre une mise en œuvre et un suivi opérationnel efficaces de la part des parties prenantes et des responsables des programmes.
- Élaboration de nouveaux documents d'orientation facilitant la planification du rétablissement pour les entreprises et les organisations, présentés aux parties prenantes lors d'ateliers visant à renforcer les capacités communautaires en matière de résilience et de rétablissement à la suite d'événements climatique.

Objectif 4 : Au cours des prochaines années, la Croix-Rouge canadienne continuera de renforcer ses capacités d'analyse globale des événements climatiques pour tenir compte, entre autres, des enjeux en lien avec la santé, la migration et la protection sociale, tout en mettant l'accent sur les mesures permettant de renforcer la résilience des communautés.

Notre nouvelle Vision 2030 reconnaît qu'au Canada et à l'échelle internationale, les crises climatiques se font de plus en plus fréquentes et graves, et donnent l'impression de vivre une saison des catastrophes sans fin.

Face à cette situation, la Croix-Rouge canadienne s'est dotée de la Vision 2030 afin de concentrer ses efforts sur ses services de base, particulièrement la gestion des urgences. Notre objectif est d'élever nos normes de rendement et d'optimiser les retombées positives de notre travail en procédant à une restructuration organisationnelle qui nous permettra de proposer des services d'urgence et de santé plus intégrés.

Pour ce faire, nous nous employons à renforcer notre capacité à établir des connexions, notamment entre les inondations et l'aggravation des maladies chroniques, les périodes de chaleur extrême et l'augmentation des déplacements migratoires ainsi que les répercussions des tempêtes sur les systèmes de protection sociale.

Nous ne considérons pas les risques climatiques de manière isolée. Nous tenons compte de leurs effets sur des personnes qui peuvent être vulnérables à plusieurs égards. En collaboration avec les gouvernements, les chercheuses et chercheurs, la société civile et les instances dirigeantes, nous cherchons à fonder nos décisions sur des données plus rigoureuses afin de pouvoir mener des interventions anticipatives, équitables et qui répondent aux besoins locaux.

Au fil du temps, nous investissons pour obtenir des données de meilleure qualité, perfectionner nos outils d'analyse et élaborer des programmes intégrés qui nous

permettent d'intervenir avant qu'une crise ne survienne, et pas seulement après. Voici des exemples de notre approche :

- L'équipe Réduction des risques liés aux catastrophes et adaptation aux changements climatiques (RRC-ACC) a pour objectif d'améliorer la résilience des personnes, des ménages et des communautés face aux risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques, en passant d'une approche réactive à une approche privilégiant la réduction proactive des risques. Cela montre que la CRC tient déjà compte des enjeux climatiques dans ses efforts de renforcement de la résilience. La prochaine étape consistera à renforcer l'interdépendance entre la santé, les mouvements migratoires et les systèmes de protection sociale.
- Le Programme stratégique de la Croix-Rouge canadienne précise que nous collaborerons avec nos partenaires pour faire face aux répercussions financières, sociales et sanitaires croissantes des changements et des catastrophes climatiques, tout en mettant l'accent sur le renforcement de la résilience communautaire. Cet engagement s'inscrit dans un cadre global qui intègre les questions climatiques, sociales et sanitaires.
- Le programme *Roots for Resilience (Les racines de la résilience)*, mené en partenariat avec The Resilience Institute, aide les communautés rurales, isolées, ou autochtones à mieux comprendre les risques auxquelles elles sont exposées et à cerner les ressources, les connaissances et les compétences présentes à l'échelle locale qui leur permettent de relever ces défis de façon éclairée. Il permet d'établir les bases nécessaires pour renforcer la capacité des communautés à identifier les risques climatiques et à y faire face en tenant compte des réalités locales, notamment en matière de santé, d'enjeux liés aux migrations et d'inégalités sociales.
- Notre campagne *Mise en œuvre de la résilience* comprend des initiatives ciblées comme la campagne destinée à sensibiliser les femmes (et plus particulièrement les mères monoparentales, les femmes enceintes et les personnes appartenant à des ménages à faible revenu) aux dangers des feux de forêt, et celle offrant des conseils de préparation aux inondations aux personnes âgées. Tout le monde n'est pas exposé aux mêmes risques climatiques, et nous adaptons nos communications et nos programmes en conséquence afin de favoriser une approche plus intersectionnelle.
- Nous avons adapté la méthode SERIOUS PLAY de LEGO pour créer des activités de sensibilisation aux risques destinés aux enfants qui reflètent les réalités des communautés autochtones. Cette approche intègre les dimensions culturelles, sociales et communautaires (au-delà des risques physiques) dans la sensibilisation aux risques climatiques et aux catastrophes.
- Un projet canadien de renforcement de la résilience communautaire (réalisé dans le cadre d'une coopération internationale) dont les résultats attendus incluent le renforcement de la résilience des communautés ciblées, et l'intégration de

mesures d'adaptation aux changements climatiques et de considérations liées au genre. Dans les Caraïbes, la Croix-Rouge canadienne aide les Sociétés nationales locales à intégrer des considérations liées au genre et à la protection des écosystèmes dans les activités de gestion des risques de catastrophes et d'adaptation aux changements climatiques. Ces exemples illustrent notre capacité à intégrer des dimensions sociales et globales à nos programmes d'adaptation aux changements climatiques dans différentes zones géographiques.

Engagement n° 2 : Optimiser la viabilité environnementale de notre travail et réduire plus rapidement nos émissions de gaz à effet de serre.

Objectif 1 : La Croix-Rouge canadienne adoptera une politique environnementale en 2022.

En 2022, notre politique environnementale a été approuvée par le Conseil d'administration et publiée sur le site SharePoint consacré au bilan environnemental, et ainsi que sur notre site Web destiné au grand public.

Objectif 2 : En 2022, la Croix-Rouge canadienne établira des données de référence en matière d'émission de gaz à effet de serre (GES) pour ses principaux processus opérationnels; en 2023, elle lancera un plan pour atteindre ses cibles de réduction des GES.

En 2022, nous avons mesuré nos émissions de niveau 1 et de niveau 2 et les émissions de niveau 3 les plus importantes (déplacements, utilisation du papier), et avons fixé des cibles de réduction des émissions par rapport à l'année de référence 2019. Depuis 2023, nos plans opérationnels intègrent des objectifs précis pour améliorer l'empreinte écologique de nos opérations, notamment en réduisant nos émissions.

Nous suivons les progrès réalisés par rapport à nos cibles de réduction¹ sur une base trimestrielle et diffusons les rapports à l'interne afin que l'ensemble du personnel puisse les consulter et nous faire part de leurs commentaires. Nos rapports annuels présentent le bilan de nos progrès.

Objectif 3 : D'ici la fin de l'année 2023, la Croix-Rouge canadienne ajoutera des critères de viabilité environnementale aux évaluations de la qualité de ses programmes et services.

Notre politique environnementale prévoit des mesures visant à utiliser, dans la mesure du possible, des matériaux provenant de sources durables dans le cadre de nos opérations au Canada et à l'international. Les fournisseurs de la Croix-Rouge canadienne sont

¹ En prenant comme référence les niveaux d'émission de 2019, notre objectif est de réduire les émissions liées à nos opérations de 20 % d'ici la fin 2025 et de 50 % d'ici la fin 2030.

désormais sélectionnés au moyen d'un processus d'approvisionnement qui comprend une évaluation de leur démarche, de leurs certifications et de leurs politiques environnementales internes.

Notre cadre de la qualité a été mis à jour en 2023 afin d'intégrer des mesures pertinentes en matière de politiques environnementales aux critères d'évaluation des programmes, tant pour les programmes en cours que pour les nouveaux programmes proposés. De plus, nous avons :

- Renforcé nos politiques d'approvisionnement afin de prendre davantage en compte la viabilité environnementale de tous nos achats.
- Établi un comité consultatif sur l'environnement composé de représentantes et représentants de tous les secteurs des opérations de l'organisation dont le mandat est de cibler des occasions d'amélioration et de promouvoir les pratiques exemplaires en matière de durabilité.

Engagement n° 3 : Mettre les acteurs locaux et les communautés au premier plan.

Objectif 1 : D'ici 2025, la Croix-Rouge canadienne adoptera une approche axée sur l'engagement communautaire lors de l'élaboration des politiques, des procédures et des plans opérationnels liés au processus de gestion des risques de catastrophe.

Les principes et le plus récent plan stratégique en matière de réduction des risques liés aux catastrophes et adaptation aux changements climatiques (RRC-ACC) illustrent parfaitement l'approche adoptée dans le cadre de programmes tels que Roots for Resilience (Les racines de la résilience).

Nous avons également créé un programme de partenariats avec les communautés qui offre des subventions à des organisations communautaires locales (p. ex. des organismes sans but lucratif et des organismes de bienfaisance) en appui à des activités de rétablissement, de renforcement de la résilience et de reconstruction. Cette approche permet aux parties prenantes locales de définir elles-mêmes leurs besoins en matière de rétablissement et de renforcement de la résilience, plutôt que d'être les bénéficiaires passives de programmes qui n'ont pas nécessairement été conçus pour eux. Par exemple, pendant et après les feux de forêt de 2024 en Alberta, la Croix-Rouge canadienne a offert des subventions aux organismes communautaires qui contribuent directement au rétablissement des communautés touchées par les feux.

En général, une grande part du travail de la Croix-Rouge est réalisé par des bénévoles locaux, qui occupent également des rôles décisionnels aux niveaux local, régional et national, notamment au sein des conseils de gouvernance. De nombreux bénévoles

locaux occupent des rôles de leadership pendant les interventions d'urgence, ainsi qu'au sein d'équipes d'intervention lors de sinistres individuels et de groupes consultatifs.

Notre système de bénévoles permet aux communautés de définir elles-mêmes les services offerts dans leur région, au lieu que ceux-ci soient déterminés par les organismes qui leur viennent en aide.

Objectif 2 : D'ici 2024, la Croix-Rouge canadienne aura mis en place un réseau consultatif sur les enjeux autochtones favorisant la participation des instances dirigeantes et des communautés autochtones à l'élaboration de stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des risques liés aux catastrophes, la gouvernance locale et le respect des territoires traditionnels.

Bien que nous n'ayons pas encore mis en place un réseau consultatif autochtone pleinement autonome, nous avons lancé de nombreuses initiatives visant à atteindre les résultats escomptés.

Nous avons créé l'équipe Relations avec les communautés autochtones au Canada atlantique, le groupe de personnes-ressources sur la diversité composé de personnes autochtones et le groupe de travail Nenookaasi Ogichidaag sur la sécurité culturelle à l'échelle nationale, qui met l'accent sur la participation des personnes d'origine autochtones ainsi que celles qui s'engagent à l'égard de l'alliance inclusive afin d'intégrer leur expérience.

Pour aider le personnel de la Croix-Rouge, une trousse d'outils visant à orienter les interactions au sein des communautés autochtones est en cours d'élaboration. Celle-ci décrira les attentes en matière de sécurité culturelle que les personnes qui interviennent auprès des communautés autochtones devront respecter et définira le rôle des responsables des programmes destinés aux communautés autochtones de l'Équipe provinciale de coordination lors de sinistre (EPCS) et des responsables des programmes destinés aux communautés autochtones de l'Équipe d'opération lors de sinistre en contexte d'interventions à grande échelle.

Il est important de noter que la Vision 2030 vise à renforcer le rôle du Bureau des relations avec les peuples autochtones afin de favoriser l'affectation de hauts responsables autochtones à des postes opérationnels et d'améliorer la qualité des services offerts aux communautés autochtones. De plus, nous interagirons plus directement avec les communautés autochtones et leurs Aînés et Aînées pour faire en sorte que notre travail soit dirigé par la communauté et bien adapté aux besoins et réalités des peuples autochtones et des communautés nordiques.

Engagement n° 4 : Renforcer nos capacités à comprendre les risques climatiques et environnementaux et à élaborer des solutions fondées sur des données probantes.

Objectif 1 : Au cours des prochaines années, la Croix-Rouge canadienne continuera de resserrer ses liens de collaboration avec le Centre climatique de la Fédération internationale tout en facilitant l'accès aux données sur les risques pour les partenaires du Mouvement et ceux des secteurs gouvernementaux, universitaires et humanitaires, ainsi que leur mise en commun.

Nous avons renforcé notre collaboration avec le Centre climatique de la Fédération internationale et amélioré les protocoles de mise en commun des données avec nos partenaires. Nous avons également élaboré des outils de communication sur les risques climatiques pour chaque région ainsi que des ateliers destinés aux communautés comme le Programme Roots for Resilience (Les racines de la résilience) visant à tirer profit des connaissances locales pour analyser les risques climatiques et renforcer les capacités de la Croix-Rouge canadienne à offrir des mesures d'adaptation aux changements climatiques plus flexibles.

Nous sommes un membre actif du groupe de travail Green Response de la Fédération internationale, qui offre aux Sociétés nationales du Mouvement un espace collaboratif où élaborer des approches visant à diminuer les impacts de l'action humanitaire sur les environnements locaux et à réduire notre empreinte carbone globale. Cette initiative favorise l'adoption de solutions novatrices nous permettant d'améliorer notre viabilité environnementale.

Objectif 2 : La Croix-Rouge canadienne diffusera aux communautés canadiennes de l'information sur les risques climatiques et environnementaux et s'assurera que celle-ci est facilement accessible.

La Croix-Rouge canadienne gère un programme de réduction des risques liés aux catastrophes et adaptation aux changements climatiques (RRC-ACC) spécifiquement élaboré pour renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Le programme s'appuie sur des données probantes et des pratiques exemplaires pour définir comment réduire les risques liés aux aléas en tenant compte du contexte, des facteurs de vulnérabilité, des capacités locales et des ressources disponibles.

Il vise à renforcer la résilience des personnes, des ménages, des organismes et de l'ensemble de la communauté, en intégrant les risques liés aux changements climatiques aux processus décisionnels et de planification, et s'appuie sur des formations en ligne, des

trousses d'outils et des activités de renforcement des capacités menées avec les partenaires locaux.

Objectif 3 : D'ici 2025, la Croix-Rouge canadienne disposera d'une stratégie nationale ainsi que d'un centre de ressources et de références à l'échelle de l'organisation consacré à la réduction des risques liés aux catastrophes et à l'action humanitaire auprès des communautés autochtones, afin de mettre en valeur et de promouvoir les savoirs, le leadership, les organisations et les acteurs autochtones locaux et d'encourager la recherche basée sur des données probantes et l'adoption de pratiques exemplaires en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Nous avons élaboré un **Cadre de travail auprès des communautés autochtones** qui met l'accent sur une collaboration étroite avec les instances dirigeantes, les communautés et les organismes autochtones. Ce cadre s'engage à ce que la planification, le suivi et la mise en œuvre des activités se déroulent en partenariat avec les communautés autochtones et dans le respect de leur droit à l'autodétermination.

Le cadre privilégie les efforts menés par les communautés autochtones pour renforcer leur résilience et leurs capacités en vue de prévenir les crises et d'y répondre. Il s'engage également à intégrer des mesures favorisant la sensibilité culturelle, l'inclusivité et la représentation dans les processus d'embauche, les relations avec les instances dirigeantes et la prestation des services.

Par ailleurs, nous avons créé un Bureau national de relations avec les communautés autochtones, doté d'une équipe chargée de fournir des orientations sur le cadre, d'offrir du soutien à l'ensemble de l'organisation et de veiller à ce que les considérations relatives aux communautés autochtones soient intégrées dans tous les services que nous offrons.

Engagement n° 5 : Collaborer avec des partenaires du milieu humanitaire et d'autres secteurs afin d'encourager la prise de mesures visant à atténuer les effets des crises climatiques et environnementales.

Objectif 1 : En partenariat avec divers paliers gouvernementaux, les autorités compétentes, les instances dirigeantes des communautés autochtones, des organisations civiles et d'autres partenaires, la Croix-Rouge canadienne mettra sur son expertise technique pour renforcer les cadres nationaux liés au climat, qui portent notamment sur l'adaptation et la préparation aux crises climatiques ainsi que sur les interventions et les activités de rétablissement en réponse à de tels événements.

Comme indiqué dans d'autres objectifs, nous élaborons des orientations et des cadres adaptés à tous les niveaux de gouvernement et à diverses communautés. Ces derniers sont présentés dans le cadre d'ateliers et de séances de formation en ligne et en personne, et accompagnés de trousseaux d'outils pratiques.

Le projet de résilience inclusive (financé par Sécurité publique Canada et mis en œuvre par la Croix-Rouge canadienne) illustre bien cette approche. Celui-ci visait à sensibiliser les membres des communautés autochtones et d'autres groupes vulnérables, notamment les personnes âgées, les jeunes et les personnes nouvellement arrivées au Canada, aux risques de catastrophes et à renforcer leurs capacités et leur résilience face à ces risques en tirant profit de l'expertise technique de la Croix-Rouge canadienne et de ses partenariats avec des groupes autochtones et des organisations civiles.

Un autre exemple est le programme ÉvaluAction, un service en ligne de préparation aux urgences qui met l'expertise en matière de gestion des urgences de la Croix-Rouge au service de différentes structures (entreprises, établissements scolaires et organisations non gouvernementales) afin de renforcer leur résilience face aux catastrophes climatiques.

Objectif 2 : La Croix-Rouge canadienne poursuivra sa collaboration avec ses partenaires du Mouvement et ses partenaires externes afin de mettre en commun de l'information sur les pratiques exemplaires, de participer aux efforts de sensibilisation et de tirer le maximum des possibilités de financement visant à renforcer les initiatives liées au climat et à l'environnement.

En tant que membre actif du groupe de travail *Green Response* de la Fédération internationale, la Croix-Rouge canadienne collabore régulièrement avec des partenaires du Mouvement dans le cadre d'initiatives visant notamment à définir des pratiques exemplaires, à élaborer des outils destinés à l'ensemble des Sociétés nationales et à mettre en commun des conseils et des leçons apprises avec celles qui amorcent le développement de leur propre programme de bilan environnemental.

Objectif 3 : La Croix-Rouge canadienne conclura de nouveaux partenariats avec des organisations environnementales.

Nous continuons de renforcer notre position en tant que principale ressource et intermédiaire dans le cadre de partenariats avec des organisations environnementales. L'un des moments forts de la dernière année a été la tenue de la Conférence de préparation aux urgences 2025, qui a réuni plus de 130 représentantes et représentants de plus de 40 partenaires du secteur de la gestion des urgences, de nos principales parties prenantes et de tous les paliers de gouvernement. Les discussions ont porté sur le renforcement des efforts de préparation en réponse à l'augmentation des catastrophes et des urgences climatiques.

Nous avons également coordonné et coanimé des ateliers sur la résilience face aux catastrophes et la résilience des populations autochtones pour la coalition Un Canada résistant au climat. Ces ateliers nous permettront notamment d'orienter la mise en

œuvre de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada. Nos spécialistes ont également fourni des renseignements supplémentaires à ce sujet aux parlementaires.

Engagement n° 6 : Exercer notre influence pour souligner l'importance et l'urgence de mettre en œuvre des initiatives climatiques et environnementales plus ambitieuses.

Objectif 1 : En 2022, la Croix-Rouge canadienne collaborera avec différents niveaux de gouvernement afin de promouvoir l'adoption de politiques et de programmes en matière d'atténuation des risques, d'adaptation aux effets des changements climatiques et de réduction des émissions de GES qui sont plus efficaces et qui tiennent compte de l'ensemble des risques.

Notre programme de politiques stratégiques s'engage à promouvoir la mise en œuvre de politiques et de programmes en matière d'atténuation des risques, d'adaptation aux effets des changements climatiques et de réduction des GES en collaborant avec les gouvernements et nos partenaires afin de cibler l'ensemble des risques ainsi que les lacunes en matière de données et de capacités. Ce rôle exige que la Croix-Rouge canadienne participe aux recherches scientifiques et à l'analyse des politiques, qu'elle recueille des données sur les effets des changements climatiques sur le contexte humanitaire et qu'elle les intègre au processus de prise de décision public.

La Croix-Rouge canadienne a plaidé auprès du gouvernement en faveur de politiques préconisant l'atténuation des risques et l'adaptation aux changements climatiques, organisé la Conférence de préparation aux urgences 2025 et participé au Sommet national sur l'adaptation aux effets des changements climatiques (National Adaptation Forum) en tant que membre d'Un Canada résistant au climat. Nous avons également lancé des programmes intégrés de rétablissement axés sur les besoins des communautés vulnérables, et avons organisé des ateliers stratégiques portant sur la résilience face aux catastrophes ainsi que sur la résilience des communautés autochtones.

Objectif 2 : D'ici 2023, la Croix-Rouge canadienne établira des partenariats pour faire face aux répercussions financières, sociales et sanitaires de plus en plus importantes des catastrophes et des changements climatiques, en mettant l'accent sur les mesures pour favoriser la résilience des communautés.

Dans le cadre de notre Projet de résilience inclusive, la Croix-Rouge canadienne mène des campagnes et des activités nationales de sensibilisation aux risques et encourage différents groupes de population à passer à l'action (p. ex. campagnes de sensibilisation aux feux de forêt destinée aux femmes ou de préparation aux inondations pour les personnes âgées).

Ces campagnes s'appuient sur une analyse des risques qui détermine quels dangers touchent certains groupes de façon disproportionnée, puis de concevoir des messages adaptés en conséquence. En faisant le suivi des résultats de ces campagnes, nos équipes peuvent tirer des apprentissages et affiner les données disponibles concernant l'efficacité des communications, les vulnérabilités et les mesures d'adaptation.

Plus récemment, nous avons participé à la Conférence sur la préparation en santé dans l'Arctique 2025, organisée par la Croix-Rouge de Norvège et la Northern Norway Regional Health Authority. Des membres de la Croix-Rouge canadienne y ont présenté les travaux menés en préparation d'une prochaine pandémie, les leçons tirées de nos efforts de contrôle des épidémies et de nos engagements auprès des communautés autochtones du Nord canadien, ainsi que des initiatives visant à renforcer la résilience des systèmes de santé d'urgence locaux, qui tirent profit de l'expertise des unités d'intervention d'urgence (ERU) et des équipes médicales d'urgence (EMT) pour développer des outils adaptés au climat et renforcer les capacités des hôpitaux mobiles locaux.

Objectif 3 : D'ici 2023, la Croix-Rouge canadienne mènera des consultations sur les approches en matière de préparation, d'intervention et de rétablissement à adopter pour favoriser l'adoption de considérations spécifiques aux communautés autochtones en lien avec les changements climatiques et les crises environnementales.

Reconnaissant que les communautés autochtones ont des besoins et des structures de leadership qui leur sont propres, la Croix-Rouge canadienne a créé le **Bureau d'aide aux communautés et organisations autochtones** afin d'offrir un soutien aux communautés, territoires et nations autochtones. Nous utilisons ce mécanisme pour collaborer avec les instances dirigeantes autochtones et leur offrir des ressources et des conseils adaptés aux besoins des communautés.

- L'équipe est composée en grande majorité de personnes autochtones qui travaillent avec les leaders et les communautés autochtones afin de les aider à élaborer des services, des formations et du soutien, à remplir des demandes de subventions, à organiser des ateliers, etc.
- Elle offre du soutien dans des domaines tels que la gestion des risques liés aux catastrophes, la planification des urgences, le renforcement de la résilience communautaire ainsi que des conseils techniques, et ce, d'une manière qui tient compte des besoins et des forces de la communauté.
- Elle formule également des recommandations de mise en œuvre adaptées aux besoins ciblés (p. ex. qui tiennent compte des commentaires des communautés au lieu d'imposer des solutions préétablies).